



Chorale : information pour l'inscription définitive.

publié le 02/10/2014

Les élèves ayant choisi de participer à la chorale cette année devront rendre avant le 17 octobre le contrat d'engagement à Mme FUMERON. Ce contrat sera distribué lors de la répétition du mardi 7 octobre.

Mme FUMERON

Education Musicale et Chant Choral



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.